

Ecole maternelle Antoine GEOFFRE
13, rue de la chicane
34670 BAILLARGUES.

☎ : 04 67 87 81 83 / 06 99 78 59 81

✉ : ce.0341395g@ac-montpellier.fr



Compte-rendu du conseil d'école du 12 mars 2015

Le conseil a commencé à 18h en présence de :

Enseignantes :

Mme Mirande, IEN (excusée)

Mme Chazalon-Gautier Chantal (Directrice)

Mme Vauclare Carole

Mme Babikian Marlène

Mme Frys Isabelle

Mme Cauquil Brigitte

Mme Lemaitre Karine

Mme Manzi Françoise

Mme Pascal Evelyne

Mme Perez Cécile

Mme Delzescaux Christine

Mme Gonzalez Charline

Atsem :

Mme Anne Enjarque

Mme Christine Calatayud

Enseignantes Stagiaires :

Mme Pulze Nathalie

Mme Cuoq Léa

Mairie :

Mme Sandrine Gautier, Adjointe à la Scolarité

M. Meissonnier, Maire de Baillargues

M. Michel, Directeur des Services Techniques (Excusé)

Intervenants école :

M. Mickael Vidal (Directeur du Service Jeunesse)

Mme Baroud Fanny

Parents d'élèves :

AIPE : 5 sièges

Mme Huchet Angélique (réfèrent)

Mme Carel Florence

Mme de Benoist Céline

Mme Salomon Céline

Mme Almonacil Virginie

GPE : 6 sièges

Mme Veloso Christelle (réfèrent)

Mme Hernandez Aurélia

M. Ranvier Yoan

Mme Biau Sandra

Mme Dauphin Mélanie

Mme Panis Céline

ORDRE DU JOUR :

- 1) Effectifs 2015
 - 2) Exercices incendie et confinement
 - 3) Les nouveaux rythmes scolaires : bilan de milieu d'année scolaire
 - 4) Les travaux réalisés à l'école maternelle
 - 5) Les projets de l'école maternelle : carnaval, classes vertes, kermesse, spectacles de fin d'année, sortie de fin d'année
- Questions AIPE :
- 6) TAPS : un bilan des 2 premiers trimestres est-il prévu ? les associations seront-elles associées à ce bilan ?
 - 7) TAPS : suite à des demandes de parents, serait-il possible d'envisager davantage de modules sportifs pour les maternelles à la prochaine rentrée ?
 - 8) Il y a un écoulement d'eau dans la descente du petit bois lors de fortes pluies
 - 9) Kermesse de fin d'année : serait-il possible de réfléchir à une manière d'ouvrir aux parents cette manifestation qui est un moment de partage et de convivialité entre enfants, parents et équipe enseignante ?
- 10) Présentation des actions menées par la GPE et l'AIPE

Secrétaires de séance : AIPE et enseignante Mme Delzescaux

En préambule, Mme la Directrice tient à remercier Mr le Maire pour le remplacement rapide de son ATSEM, suite au départ de celle-ci pour une nouvelle école. Mme Martin-Meric Laurence est donc aujourd'hui l'ATSEM de Mme Chazalon-Gautier.

Mme La Directrice remercie également l'association GPE pour le chèque de 800€ correspondant aux bénéfices de la tombola de janvier.

POINT 1 :

Actuellement les effectifs sont de 275 élèves (90 PS / 107 MS/ 78 GS) 11 classes.

Pour la rentrée 2015, il est prévu 82 PS. L'effectif serait donc sensiblement identique. Pour l'instant la livraison des nouveaux logements n'a pas apporté de nouveaux élèves.

Mr Vidal signale l'inscription d'enfants un peu plus grands (4/5 ans).

Question GPE : quel est le seuil pour une fermeture de classe ?

Réponse Mme la directrice : il n'y a pas de chiffre officiel.

Mme la directrice saura d'ici la fin d'année scolaire s'il y a fermeture ou pas.

POINT 2 :

L'exercice de confinement a eu lieu en décembre. L'exercice s'est déroulé dans de très bonnes conditions.

Mme la Directrice rappelle aux services municipaux qu'elle est dans l'attente de matériel nécessaire en cas de confinement. Mme Gautier assure de la bonne transmission du message.

Mme La Directrice souhaitait que l'exercice incendie soit fait en présence des pompiers. Malgré plusieurs sollicitations, ces derniers n'ont toujours pas donné suite, l'exercice s'est donc déroulé en mars sans eux.

L'exercice s'est également bien passé. Mme la Directrice signale 2 points de rassemblements (soit vers l'école Dolto, soit sur le parking). Le lieu dépendra du départ de l'incendie.

L'association GPE fait remarquer l'absence d'un panneau de rassemblement extérieur (panneau vert avec flèche blanche).

L'équipe enseignante estime que les enfants suivent les adultes.

Mme Cauquil soulève la question de la ventilation qu'il faut arrêter en cas de confinement, Mme la Directrice pense que c'est une manipulation qui revient aux pompiers.

Mme La directrice note que l'alarme fonctionne bien. Toutefois une fois les portes des classes fermées avec le bruit des enfants, l'alarme s'entend moins bien. Mais le son est réglé au maximum.

POINT 3 :

L'équipe enseignante note un taux d'absentéisme en progression depuis la rentrée et important dans certaines classes. Le maximum est de 48%.

2 Classes ont un taux de présence quasi maximum le mercredi matin (la classe de Mme Frys et de Mme Babikian)

Evolution de l'absentéisme :

Sept : 15%

Oct : 19%

Nov/ déc : 26%

Janv : 29%

L'équipe enseignante note une fatigue réelle chez les enfants, une augmentation de l'énerverment.

Un sondage effectué par un syndicat ne montre aucune nette amélioration sur l'attention et sur l'apprentissage suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Les enfants semblent même moins réceptifs.

Toutefois la dernière allocution de Mme La Ministre de l'éducation nationale ne laisse pas songer à une modification des rythmes actuels.

Question de l'association AIPE : quelles activités sont mises en place dans les 2 classes où il y a moins d'absentéisme ?

Réponse de l'équipe : rien de particulier. Mme Frys et Mme Babikian ont l'intervenant musique

Mme la directrice demande s'il serait envisageable de regrouper les TAPS sur une seule demi-journée.

Pour M. Vidal, il semblerait que cette « dérogation » ne soit plus effective l'année prochaine.

L'équipe enseignante précise que d'autres communes fonctionnent ainsi et la directrice ne s'oppose pas à ce type de fonctionnement.

La date butoir pour déposer le dossier est le 11 mai.

Mme La directrice donne la parole à l'association AIPE pour le **point 7**.

L'AIPE fait remonter une demande des parents concernant une augmentation des activités sportives sur les TAPs. En effet ces dernières sont appréciées des enfants et elles sont surtout différentes des activités qu'ils peuvent pratiquer en classes avec l'enseignante.

M. Vidal n'y voit pas d'inconvénient et cela sera réfléchi pour la rentrée prochaine. L'AIPE remercie le service jeunesse.

POINT 6 :

L'association AIPE rappelle que lors des comités de pilotage pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, il avait été question de réaliser un bilan en milieu d'année. Ce bilan va-t-il être réalisé ? L'AIPE demande si les 2 associations pourraient sonder les parents comme l'an passé.

Pour la municipalité l'organisation actuelle est très fonctionnelle.

Si les associations veulent réaliser un sondage, pas de soucis. Toutefois il n'y aura pas de modification de la mise en place actuelle, car cela fonctionne très bien ainsi à l'école élémentaire.

POINT 4 :

Mme La Directrice tient à remercier très vivement M. Michel, directeur des Services techniques, pour tous les travaux réalisés pendant les vacances.

Suite aux différents incidents, le tourniquet est donc bloqué. Il y a eu également des travaux de peinture dans les classes, un marquage au sol pour la montée au parking. Le marquage dans la cour semble être efficace.

Mme La directrice soulève le problème de l'affichage dans le couloir.

M. Vidal propose un système de barre aimanté. M. Michel est passé pour étudier cette solution.

Question GPE : en janvier il y a eu du verglas dans la cour, une maman a glissé. Outre le froid et l'humidité, comment expliquer ce verglas ?

M. le Maire assure que l'année prochaine les services techniques seront vigilants et anticiperont davantage. Mme La directrice note qu'ils sont intervenus très rapidement quand le problème a été signalé.

POINT 5 :

Les décloisonnements avec les parents le mercredi matin sont impossibles car il n'y a pas assez de salles disponibles. Pour permettre cependant aux parents d'entrer dans l'école sur temps scolaire, l'équipe enseignante a fait appel aux différentes compétences des parents.

Plusieurs parents sont venus faire une intervention dans une classe.

Il y a eu des jeux de société, de l'initiation au russe, de l'initiation à l'anglais, un spectacle de marionnettes, des danses tahitiennes. Animations à venir : papi accordéoniste et intervention d'une dentiste.

Question AIPE : quelles sont les conditions pour faire intervenir une personne dans une classe ?

Réponse de Mme la directrice : pour une seule intervention : aucune. Au-delà il y a besoin d'un agrément.

Le carnaval : il aura lieu le 8 avril. Les enfants seront déguisés, ils feront un défilé vers l'élémentaire à partir de 9h. Après retour dans la cour maternelle pour des batailles de confettis et un goûter. Afin de limiter le gaspillage, les enseignantes vont cadrer les apports des parents (4 gâteaux, 4 boissons et 4 paquets de bonbons par classe).

Des instruments de musique vont être réalisés par certaines classes.

Cette manifestation n'est pas ouverte aux parents. Ils pourront toutefois les voir défiler le matin et les applaudir lors du trajet l'école maternelle à l'école élémentaire.

Les classes vertes : 5 classes partent à Bessèges (Vacancèze). Effectif partant 46 + 67.

Les 2 GS partent du 5 au 7 mai, les 3 autres classes partent du 20 au 22 mai.

Pour préparer les enfants, l'équipe enseignante a fait des ateliers insectes, des constructions de cabane, discussion sur l'emploi du temps, le temps qu'il reste pour partir, composition des chambres. Des photos ont été prises sur place par les enseignantes pendant les vacances pour les montrer aux enfants.

Il y aura 4 accompagnateurs par classe soit plus que préconisé ainsi qu'un animateur supplémentaire sera présent sur place de 9h à 19h.

Dans les chambres il y a 3 lits, tous bas.

Pour la communication avec les parents :

les enseignantes mettront le soir un message sur un répondeur. Attention numéro payant (et assez cher).

Mme La Directrice fera un affichage à l'école.

L'AIPE propose que Mme la Directrice de transmettre les informations aux 2 associations pour qu'elles puissent communiquer via leur site et FB.

Question GPE : qu'en est-il du prix ?

Le prix annoncé lors de la présentation du projet (135 E) avait été calculé avec tous les enfants partant. Or certains de partent pas, mais certains postes sont fixes (bus ...). De ce fait le prix par enfant a « augmenté » de 10€. L'équipe enseignante a fait le choix de ne pas répercuter cette augmentation sur les parents. De ce fait il ni aura pas de diminution possible du tarif annoncé.

L'AIPE propose une vente de photo de groupe du carnaval comme pour Noël.

L'équipe enseignante ne souhaite pas à nouveau solliciter les parents.

La kermesse : mercredi 24 juin sur le temps scolaire. La formule a déjà été testée l'année dernière et l'équipe enseignante a eu des retours positifs.

Des jeux traditionnels seront proposés aux enfants + une buvette (sirop + eau)

L'année dernière certains stands ont été pris d'assaut, il manquait de monde pour les tenir. De ce fait cette année l'équipe enseignante va demander aux parents volontaires de venir donner un coup de main pour tenir les stands.

L'AIPE fait remonter une demande des parents que la kermesse soit ouverte à toutes les familles souhaitant venir et pas uniquement à ceux inscrits pour les stands (**Point 9**).

L'équipe enseignante estime que la kermesse se déroulant sur le temps scolaire, la responsabilité repose sur l'école. Il sera donc trop dangereux d'ouvrir l'accès à la cour. Pour l'équipe enseignante faire la kermesse

sur le temps scolaire permet une sécurité plus importante. De plus si la kermesse a lieu sur le temps scolaire, tous les enfants en profitent. Si c'est hors temps scolaire, certaines familles ne viennent pas.

Si beaucoup de parents s'impliquent cela permettra un roulement pour la tenue des stands et donc permettra aux parents de passer aussi un moment avec leur enfant.

L'AIPE demande une réflexion sur un retour à une kermesse ouverte. Difficilement envisageable car les parents n'étaient pas disponibles pour tenir les stands.

Le Service jeunesse propose leur aide pour l'encadrement des jeux.

Le spectacle de fin d'année : 3 soirs : les 1,2 et 4 juin. Spectacle dans la cour de l'école. Environ 1h. Sur le thème des îles. Apéritif offert par les associations.

Sorties de fin d'année : pour les 6 classes qui ne partent pas en classe verte. Sortie à teraventure (St Christol) le mardi 16 juin. Coût 7€ l'entrée (financée par la coopérative scolaire) + le bus

Liaison GS -> CP : comme les années précédentes, les GS vont visiter les CP.

Un groupe de Cp vient en GS pour lire un texte pendant qu'un groupe de GS va en CP pour découvrir la grande école. Cet échange valorise les CP qui montrent leur progrès et dédramatise la grande école pour les GS.

Il y aura 8 séances par classe.

Mme La Directrice annonce qu'une réflexion est en cours pour un échange avec les 2 crèches.

L'AIPE fait remarquer que les enfants qui sont gardés par une assistante maternelle ou par leur parent ne bénéficieront pas de cet échange.

Mme la directrice informe que ces enfants seront accueillis avec leurs parents lors de la soirée « portes ouvertes ».

L'AIPE rappelle qu'il y a quelques années les futures maternelles pouvaient venir visiter l'école en juin et participer à un petit moment de classe.

POINT 10 :

Action GPE :

*Les 13 et 14 décembre dernier, le GPE a organisé, en partenariat avec le CMJ, les Grandes Pucés Enfants. Moment agréable pour tout le monde. 1ère année où cette action n'est pas déficitaire grâce au partenariat avec le CMJ.

*La tombola : 3300 tickets ont été vendus. Les bénéfices s'élèvent à 2000€ (800€ pour la maternelle, 1200€ pour l'élémentaire) qui ont été remis aux deux Directeurs.

*La recette de Baillargues, en partenariat avec Céladonie et La Mie d'enfance : la recette a été goûtée. Isabelle FRYS et Karine LEMAITRE doivent être « formées » prochainement par Siam, la boulangère pâtissière de la Mie d'enfance, au façonnage de cette recette. Elles reproduiront ensuite ce façonnage en classe avec les enfants dans les semaines à venir.

*Le GPE propose un marché aux fleurs le 10 avril prochain à partir de 16h en partenariat avec un papa d'élève pépiniériste de la pépinière horticole CHANSON. Il y aura 2 stands : un devant l'école maternelle dans le renforcement près des racks à vélos et un devant l'école élémentaire.

Action AIPE :

Avant tout l'AIPE souhaite poser sa **question 8**. Lors des pluies, il y a toujours un cours d'eau dans la descente du petit bois et au niveau du sous sol du parking. Les enfants qui descendent chercher des grands frères et grandes sœurs sont obligés de mettre les pieds dans l'eau ! idem dans le parking.

M. Vidal dit qu'il va avertir M. Michel pour réfléchir à ce problème.

L'AIPE demande à l'équipe enseignante ce qu'il est prévu pour le jour de l'éclipse solaire, c'est à dire le 20 mars prochain. Le point le plus fort de l'éclipse aura lieu à un moment de récréation ... où les enfants seront susceptibles de regarder le soleil ... or c'est très dangereux pour les yeux. Certaines écoles ont prévu de

confiner les enfants le matin pour éviter tout risque de brûlure de la rétine.

Mme Vaclare a prévu une activité ce jour là et s'est donc procuré des lunettes pour sa classe.

Mme la Directrice dit ne pas avoir eu de directive de la part de l'inspection académique. Elle va se renseigner.

*Partenariat avec A qui S : pour diminuer le nombre de vêtements perdus, l'AIPE propose des étiquettes thermocollantes. En commandant sur le site du partenaire, les parents bénéficient d'un pourcentage de remise. L'équipe enseignante est intéressée pour les classes vertes. L'AIPE va imprimer des fly pour donner l'information.

*Opérations Fleurs : les bénéfices pour l'école maternelle s'élèvent à 120€

*Corso : cette année encore l'AIPE est partenaire du Corso pour un défilé le 30 mai prochain. Un fly sera distribué dans les cartables.

*Fête de fin d'année : l'AIPE a bien noté la demande de Mme la Directrice. L'association réfléchit aux moyens qu'elle peut mettre à contribution.

Fin du conseil à 19 h 23, tous les points à l'ordre du jour ont été abordés.

Secrétaire de séance

 AIPE

Directrice



Pour le GPE

